

5. Prendre un rôle actif dans la concertation avec les autres pays donateurs et les organismes internationaux qui fournissent une aide d'urgence à l'Afrique, là où le besoin s'en fait sentir. Il participera aux travaux du groupe d'experts chargé de préparer des propositions pour les ministres des affaires étrangères des pays du Sommet économique sur l'intensification de la coopération avec les pays africains et fera rapport au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et à la Ministre des Relations extérieures.

Grâce à de fréquentes consultations, en Afrique et ailleurs, avec les représentants d'autres pays donateurs, des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, il a été possible au Coordonnateur d'insérer les secours d'urgence canadiens dans l'ensemble de l'aide internationale. Au sein du groupe d'experts mis sur pieds par les chefs d'État du Sommet économique de Bonn, le Coordonnateur en sa qualité de chef de la délégation canadienne a contribué à l'élaboration d'un rapport ultérieurement avalisé par les ministres des affaires étrangères des pays du Sommet. En septembre 1985, il se rendait à Dakar pour discuter des priorités africaines formulées dans le Plan d'action de Lagos et dans la déclaration des chefs d'État de l'OUA de juillet 1985 avec le nouveau président de cette organisation, Monsieur Abdou Diouf, président du Sénégal.

6. Faire effectuer, soit par les canaux habituels de l'ACDI, soit à l'aide de personnel spécialement recruté à cette fin, toute mission qu'il jugerait nécessaire, relativement à la bonne réception par les populations concernées de l'aide d'urgence du Canada.

La vérification, sur le terrain, de l'usage que l'on faisait de l'aide canadienne et de sa bonne réception par les populations concernées a fait l'objet de plusieurs missions. Ce fut l'une des préoccupations principales du Coordonnateur et de son personnel lors de leurs missions en Afrique de même que celle de la mission inuit en Éthiopie. De plus, l'ACDI postait à Addis Abéba, au mois de novembre 1985, un contractuel chargé de cette tâche. De son côté, *Secours d'urgence à l'Afrique* chargea trois équipes de vérification de se rendre au Mali, au Niger, au Sénégal, au Burkina Faso, au Zimbabwe, au Mozambique, en Tanzanie, en Éthiopie et au Soudan. Ces équipes visitèrent les bureaux de quarante directeurs régionaux d'organisations non gouvernementales et plus de cinquante centres de distribution de vivres et projets de rétablissement.